



**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 16

Votants 17

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ**

**LE 20 JANVIER À 20 HEURES 30**

Date de la convocation du conseil municipal : 13 janvier 2025

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ – Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

**Excusés avec pouvoir :** Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER

**Excusés :** Cédric PASSOS – Nadège JACHEZ

**Secrétaire de séance :** Bruno SAUVIAC

**2025.003 – Réfection des anciens vestiaires du stade – Demande de subvention RÉNOLUTION**

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du SIEL au titre de RÉNOLUTION 2025.

Les travaux envisagés sont la réfection des anciens vestiaires du stade.

Le montant prévisionnel des travaux pouvant être subventionnés est de 18 766.36 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De valider la demande de subvention au titre de RÉNOLUTION 2025, pour une dépense prévisionnelle de 18 766.36 € TTC.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération
- De s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- valide la demande de subvention au titre de RÉNOLUTION 2025, pour une dépense prévisionnelle de 18 766.36 € TTC.
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2025.

Le Secrétaire de séance,  
Bruno SAUVIAC

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

